

# Avis et communications

## AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

#### **Avis de recrutement de 7 travailleurs en situation de handicap par la voie contractuelle dans le grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe du ministère de la justice exerçant dans les services de l'administration pénitentiaire au titre de l'année 2023**

NOR : JUSK2319529V

En application des articles L. 352-1 à L. 352-4 du code général de la fonction publique, la direction de l'administration pénitentiaire recrute, au titre de l'année 2023, 7 travailleurs en situation de handicap par la voie contractuelle dans le grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe du ministère de la justice exerçant dans les services de l'administration pénitentiaire.

Placé sous l'autorité d'un responsable de service, l'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe peut exercer ses fonctions en administration centrale, au sein d'une direction interrégionale, d'un établissement pénitentiaire ou d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation.

L'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe a un rôle d'assistance auprès de son responsable hiérarchique.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ;
- jouir de leurs droits civiques ;
- se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- ne pas avoir de mentions au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- être bénéficiaires de l'obligation d'emploi (article L. 5212-13 du code du travail).

Comment faire acte de candidature ?

Les candidats doivent établir un dossier de candidature comportant obligatoirement :

- 1) Un *curriculum vitae* précisant l'état civil, le parcours d'étude et le parcours professionnel détaillé du candidat (avec l'indication des employeurs, des fonctions assurées et dates d'exercice) ;
- 2) Une lettre de motivation précisant le lieu d'affectation et le poste recherché ;
- 3) Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- 4) Une photocopie de l'attestation de la carte vitale ;
- 5) Un état signalétique des services militaires ou une pièce constatant la situation au regard du code du service national ;
- 6) La photocopie des attestations de travail, le cas échéant ;
- 7) Une attestation sur l'honneur certifiant que le candidat n'appartient pas à un corps ou un cadre d'emploi de l'une des trois Fonctions publiques ;
- 8) La notification délivrée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) reconnaissant la qualité de travailleur handicapé ou tout autre document administratif justifiant d'un handicap prévu à l'article L. 5212-13 du code du travail ;
- 9) Une photocopie du (des) titre(s) ou diplôme(s) ou de toute pièce attestant du niveau reconnu équivalent.

#### **Où déposer la demande de candidature ?**

Le dossier doit être déposé auprès du service chargé du recrutement de la direction interrégionale des services pénitentiaires auprès de laquelle la personne souhaite postuler.

Un candidat peut déposer plusieurs candidatures, auprès de plusieurs autorités de recrutement.

#### **Quand déposer le dossier ?**

La date limite de dépôt des inscriptions est fixée au **vendredi 11 août 2023** (le cachet de la poste faisant foi).

#### **Que devient la candidature ?**

Il sera procédé à une présélection parmi les candidatures déposées. Les candidats présélectionnés seront invités à se présenter à un entretien de recrutement devant une commission de sélection destiné à vérifier leur aptitude à occuper l'emploi sollicité.

**Quel type de recrutement ?**

L'agent est recruté en qualité d'agent contractuel de droit public. A l'issue de sa formation, l'agent a vocation à être titularisé dans le corps des adjoints administratifs du ministère de la Justice, au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe.

La prise de fonctions est prévue le lundi 2 octobre 2023.

**LISTE DES POSTES OFFERTS**

Etablissements	Nombre de postes	Adresse où envoyer votre dossier de candidature
Centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne	1	Direction interrégionale des services pénitentiaires de Bordeaux 188, rue de Pessac – CS 21509 33062 Bordeaux Cedex Tél. : 05.57.81.45.33 ou 34
DISP de Lille - Siège	1	Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lille 123, rue Nationale - BP 765 59034 Lille Cedex 03 20 63 66 66
Centre pénitentiaire d'Aiton	1	Direction interrégionale des services pénitentiaires de Lyon 19, rue Crépet - CS 70607 69366 Lyon Cedex 07 04 87 24 95 00
Centre pénitentiaire d'Aix-Luynes	1	Direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille 4 traverse de Rabat - BP 121 13277 Marseille Cedex 09 04 91 40 86 40
Service pénitentiaire d'insertion et de probation des Yvelines – Résidence administrative de Versailles	1	Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris 3, avenue de la Division-Leclerc - BP 103 94267 Fresnes Cedex 01 88 28 70 00
Centre pénitentiaire de Caen-lfs	1	Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes 18 bis rue de Châtillon - CS 23131 35031 Rennes Cedex 02 56 01 66 44
Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Moselle (57) – Résidence administrative de Metz	1	Direction interrégionale des services pénitentiaires de STRASBOURG 19, rue Eugène Delacroix - B.P. 16 67035 Strasbourg Cedex 2 Tél. : 03.88.56.81.04 ou 83

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du ministère de la justice, direction de l'administration pénitentiaire, bureau du recrutement et de la formation des personnels RH1, section du recrutement.

Adresse postale : 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01.

Courriel : [boe.rh1-dap@justice.gouv.fr](mailto:boe.rh1-dap@justice.gouv.fr).

[www.lajusticerecrute.fr](http://www.lajusticerecrute.fr).